



L'informateur

42 – le 8 mai 2015

Bonjour à tous,

Un seul sujet, brûlant.

1. Le feu !

Est-ce par inconscience ou par excès de confiance en soi ? Allez savoir. Le résultat est le même. Il y en a, actuellement, qui font des feux à ciel ouvert sur leurs terrains.

Et pourtant, il y a une grosse aiguille, à l'arrivée au lac, inconfortablement installée dans la zone rouge. «Danger extrême» d'incendie, clame l'aiguille !

Et les media, radio, TV, etc., qui diffusent abondamment l'interdiction gouvernementale de faire des feux à ciel ouvert. On les entend ?

Pffff... moi, je brûle mes branches, je brûle mes feuilles. Nah !

Saviez-vous que **ça fait deux fois en deux semaines que les pompiers de St-Alban doivent entrer en scène** *because* le feu chez Chose a surpris son allumeur en se propageant bien au-delà de ce que cet imprudent ne l'avait imaginé ?

Cette semaine, le très certainement vaillant mais insouciant résidant qui brûlait branches et autres végétaux encombrants s'est fait rappeler danger et interdiction par un passant préoccupé par l'imprudenc. Il a répliqué en se réclamant de son expérience et de l'ennui que lui causait la nécessité d'attendre la pluie.

Deux heures plus tard, les pompiers étaient chez lui et y sont demeurés un bon p'tit bout de temps. Il contemple maintenant, songeur, un gros rond noir sur son terrain.

Que pensez-vous être le plus ennuyeux ? Attendre la pluie oubedon se débrouiller avec la facture de reconstruction du chalet parce que l'assurance ne paie pas quand on fait des feux durant l'interdiction gouvernementale ?

Un feu qui s'étendrait au terrain de notre voisin, pas bien drôle pour le voisin, hein ?

Faites-vous en pas, il va certainement pleuvoir sous peu. D'ici là, soyons pyrophobes.

Vos administrateurs

www.lacclair.org